

phène, du bieu de méthylène, de l'antipyrine, mais retenez que l'action du médicament sera doublée si vous avez soin de le donner une ou deux heures avant le coucher, car le médicament exercera dans ce cas son action analgésique, alors que débute l'accès.

Pour fixer à bon esoiemt, Messieurs, l'heure du médicament à ingérer, il faut connaître : a) la rapidité d'action du médicament; b) sa durée d'action; c) l'effet qu'on en veut obtenir; d) l'action locale du médicament sur l'estomac et sur l'intestin. J'étudierai successivement ces points devant vous.

Mais pour établir l'heure du médicament au mieux pour votre malade, il faut aussi tenir compte de ses habitudes; vous tenterez tout d'abord toutefois de corriger chez votre malade ses opinions erronées et lui démontrerez ce qu'exigerait l'emploi régulier du médicament que vous proposez; puis en cas d'impossibilité réelle ou d'opinions préconçues, vous transpirez au mieux.

a) *Rapidité d'action du médicament.*—Il est de notion vulgaire que tous les médicaments n'agissent pas avec la même rapidité; quelques exemples toutefois ne vous seront pas inutiles. C'est ainsi que les purgatifs ont une rapidité d'action très variable. Les uns agissent une ou deux heures après l'absorption, comme le podophyllin, les purgatifs salins; ils "débouchent" les gens pressés, sans profit du reste bien souvent pour l'état anatomique qui engendre la constipation; s'adressent à eux avant de partir à leur travail le matin les constipés et les sédentaires. D'autres purgatifs comme le calomel, l'aloès, la rhubarbe, agissent moins rapidement, de six ou huit heures après l'absorption; aussi doivent-ils être pris le soir au coucher. Enfin, les huiles, les purgatifs doux tels que la manne, les médicaments contenant du sucre, etc., n'agissent que douze et quinze heures après l'ingestion, en raison de ces différences dans la rapidité d'action, des précautions sont à prendre pour leur ingestion et le moment de l'effet prévu.

Prenez les antitenniques: ils agissent pour la plupart très vite. L'antipyrine commence à agir un quart d'heure après l'ingestion, tandis que le sulfate de quinine a une rapidité d'action beaucoup moindre et fait attendre son effet pendant plusieurs heures, quand elle en a un. Selon le but cherché, immédiat ou éloigné comme antithermique, vous prescrirez donc l'antipyrine ou le sulfate de quinine et l'heure de leur ingestion sera modifiée